

BEYOĞLU

DIRECTION : Beyoğlu, l'hôtel Khédivial Palace — Tél. 41892
 REDACTION : Galata, Eski Bankasokak, Saint Pierre Han,
 No 7. Tél. : 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement
 à la Maison

KEMAL SALIH - HOFFER SAMANON - HOUL.
 Istanbul, Sirkeci, Asitendi Cad. Kahraman Zade Han.
 Tél. : 20094 — 20095

Directeur - Propriétaire : G. PRIMI

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Le „Gauleiter” Forster a proclamé l'annexion de Dantzig à l'Allemagne

Le Fuehrer a accepté cette annexion

Le „Gauleiter” Forster est proclamé chef
 de l'administration civile

Berlin, 1 septembre. — Le „Gauleiter” Forster
 a adressé à Adolphe Hitler le message suivant :

Mein Fuehrer !

J'ai décrété l'union immédiate de la Ville Libre
 de Dantzig au Reich grand allemand. En vertu d'une
 ordonnance en date de ce jour :

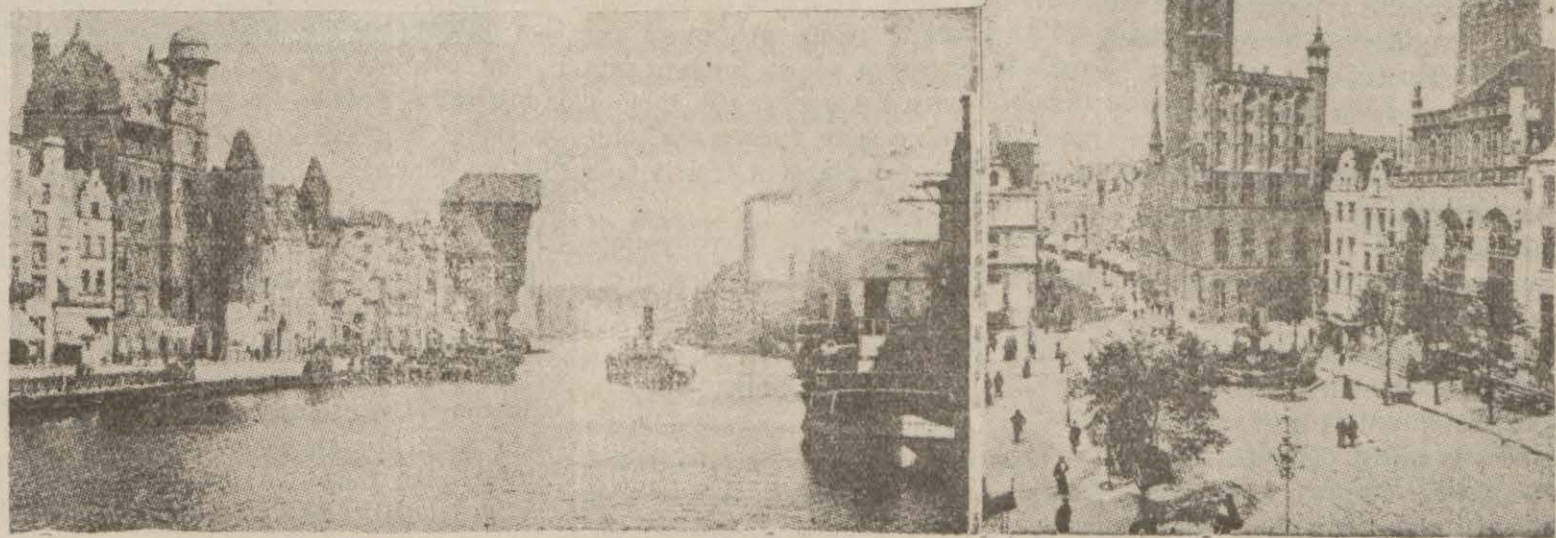
- 1) Le statut de la Ville Libre est aboli ;
- 2) Les pouvoirs exécutifs sont concentrés entre
 les mains du chef du pouvoir civil ;
- 3) La Ville Libre, son territoire et sa population
 sont proclamés partie intégrante du Reich grand al-

lemant ;

4) En attendant que le Reichs Fuehrer donne sa
 législation nouvelle à Dantzig, toute la législation ac-
 tuelle, excepté la Constitution demeure en vigueur.

Le Fuehrer a répondu en ces termes :

J'accepte la proclamation de la Ville Libre com-
 me partie intégrante du Reich et de son retour au
 Reich. Je vous remercie vous et tous les hommes et
 femmes de Dantzig pour votre fidélité durant tant
 d'années. La grande Allemagne vous salue. La loi
 est entrée en vigueur immédiatement. Je vous nom-
 me chef de l'administration civile.



Le discours de ce matin du Führer au Reichstag

Après avoir résumé les incidents d'hier, M. Hitler annonce que l'Allemagne répondra par la violence aux violences de la Pologne

En ce qui concerne l'Italie, le Chancelier déclare qu'il ne demandera pas l'aide de
 l'étranger pour rétablir le droit allemand

La Radio allemande annonce la
 convocation du Reichstag en sé-
 ance extraordinaire pour ce matin
 à 10 h. (11 heures, heure d'Is-
 tambul) pour une communication du
 gouvernement du Reich.

Voici les parties saillantes du dis-
 cours du Fuehrer :

Camarades, membres du Reichstag,
 Depuis des mois nous souffrons
 tous par suite d'un problème qui est
 dérivé du traité de Versailles, du
 « Diktat » de Versailles, un problè-
 me qui avait rendu la situation in-
 tolérable.

Dantzig est et était une ville al-
 lemande.

Le corridor est et était allemand.

Ils le sont par la culture.

Sans l'Allemagne ces territoi-
 res seraient plongés encore dans
 la barbarie la plus profonde.

Ces territoires ont été séparés
 de nous. Le Corridor a été annexé
 Les minorités allemandes ont été
 maltraitées. Plus d'un million d'Al-
 lemands ont dû quitter, depuis
 1920, le territoire de la patrie.

Le Fuehrer rappelle ensuite tous les ef-
 forts qu'il a déployés en vue d'une révi-
 sion pacifique des traités. Toutes ses ten-
 tatives ont été repoussées. Il rappelle son
 offre de limitation des armements, d'hu-
 manisation de la guerre, etc.

Or, la révision était nécessaire, a-
 vec toutes ses conséquences. Le
 « Diktat » de Versailles n'était pas
 et ne pouvait être pour nous une loi.

Pour les puissances occidentales,
 la question pouvait être indifféren-
 te. Nous ne pouvions nous demeu-
 rer indifférents aux souffrances de
 nos frères.

Nous avons formulé des proposi-
 tions pour remédier à cet état de
 choses. Ces propositions étaient lo-
 cales.

Le monde entier sait que moi seul
 pouvais formuler ces propositions.

On y a répondu, du côté polo-

nais, 1) par la mobilisation, 2) par
 un renforcement de la terreur et
 de l'oppression, par une lutte len-
 te tendant à l'étranglement poli-
 tique et économique et, derniè-
 rement à l'étranglement mili-
 taire de Dantzig. La Pologne avait
 entrepris la lutte contre la Ville Li-
 bre. Elle ne tenait aucun compte
 de ses devoirs envers les minori-
 tés.

Nous respectons, nous, nos de-
 voirs envers les minorités. Il y a des
 milliers de Français dans la Sarre.
 Un seul d'entre eux pourrait-il sou-
 tenir qu'il a été l'objet de violence
 ou d'oppression ? Quatre mois du-
 rant j'ai suivi dans le calme l'évo-
 lution des événements, non sans
 donner les avertissements nécessai-
 res, de temps en temps. Ces temps
 derniers l'oppression a été intensi-
 fiée. De nouvelles mesures d'oppres-
 sion ont été prises.

L'Allemagne ne pouvait tolérer
 plus longtemps que Dantzig fut sou-
 mise à des mesures douanières vi-
 sant à son anéantissement. L'Alle-
 magne ne pouvait demeurer plus
 longtemps inactive.

Ceux qui confondent l'Allemagne
 d'aujourd'hui avec l'Allemagne d'
 autrefois se trompent.

Qu'on ne vienne pas nous dire
 que nous nous sommes livrés à des
 provocations, que nous avons cher-
 ché la guerre.

Est-ce à des provocations que se
 livraient les femmes et les enfants
 qui ont été bestialement maltraités ?
 AUCUNE GRANDE NATION AU
 MONDE N'AURAIT TOLERE CELA.

Pour une dernière fois, j'ai tenté de
 réaliser un accord direct avec le gouver-
 nement de Varsovie, dans la mesure où il
 n'était pas sous l'action exclusive d'une
 soldatesque déchaînée. J'ai accepté la mé-
 diation de l'Angleterre, pour assurer des
 pourparlers directs.

Deux jours durant, j'ai attendu
 avec mon gouvernement un pléni-

potentiaire polonais qui n'est pas
 venu. Hier soir, l'ambassadeur de
 Pologne m'a fait aviser que la ré-
 ponde serait transmise au gouver-
 nement de Londres, pour me la
 faire connaître.

Le Reich ne pouvait accepter
 pareille chose. Il ne pouvait l'ac-
 cepter sous peine de disparaître
 de la scène politique. Mon amour
 pour la paix ne doit pas être con-
 sidéré comme de la lâcheté.

Hier soir j'ai pris la décision de
 communiquer au gouvernement
 britannique que la tentative de
 médiation avait échoué.

La première réponse à cette ten-
 tative de médiation avait été la mo-
 bilisation. La seconde fut un ren-
 forcement des cruautés. Cette nuit
 les agressions se sont multipliées. A-
 lors que l'on en comptait 21 en une
 nuit, la nuit dernière on en a com-
 pté 40, dont 3 très graves.

J'AI DECIDE ALORS DE REPONDRE
 AUX POLONAIS EN PARLANT LA
 MEME LANGUE QU'EUX.

En songeant aux souffrances que
 des hommes et des femmes endure-
 ront de ce fait, on peut regretter
 cette nécessité. Mais dans aucun cas
 pareille considération ne pouvait
 me faire hésiter.

CHE NOUS LA MENERONS SEULS.
 LA FRONTIERE DE L'OUEST DU
 REICH EST DEFINITIVE

L'orateur réitère ensuite ses dé-
 clarations antérieures au sujet de la
 frontière de l'ouest du Reich qui est
 définitive. L'Allemagne n'attaquera
 aucune puissance tant qu'elle ne se-
 ra pas attaquée elle-même.

L'orateur remercie les Etats amis
 qui ont témoigné de compréhen-
 sion envers l'Allemagne.

IL REMERCIE L'ITALIE EN PARTI-
 CULIER ET AJOUTE : L'ITALIE COM-
 PRENDRA QUE CETTE LUTTE NA-
 TIONALE NOUS VOULONS LA ME-
 NER SANS LE CONCOURS DE NA-
 TIONS ETRANGERES. CETTE TA-
 CHE NOUS LA MENERONS SEULS.

L'orateur parle ensuite du pac-
 te germano-soviétique. L'Allema-
 gne, dit-il, ne prétend pas expo-
 ser ses doctrines. A partir du mo-
 ment que l'U.R.S.S. n'exporte pas
 les siennes, rien ne nous oblige à
 nous dresser l'une contre l'autre.
 Le pacte est conclu pour l'avenir
 et exclut toute guerre entre nos
 deux pays.

En terminant le Fuehrer annonce
 son intention de partir lui-même
 pour la frontière. Je serai, dit-il,
 le premier soldat de l'Allemagne.
 Au cas où il m'arriverait quelque
 chose, mon camarade Goering
 me remplacera à la tête du peu-
 ple allemand assisté par mon ca-
 marade Rudolph Hess.

Je n'ai jamais su ce qu'est la ca-
 pitulation.

Je suis responsable du peuple
 allemand. Nul n'a le droit de me
 dénier cette responsabilité.

Le Reichstag a voté l'annexion
 de Dantzig à l'unanimité.

Berlin, 1. — Dans une proclama-
 tion qu'il a adressée aux hommes
 et femmes allemands de Dantzig,
 le „gauleiter” Forster dit : L'heu-
 re que vous attendiez est arrivée.
 Aujourd'hui la Ville Libre fait re-
 tour au Reich Grand Allemand.
 Adolphe Hitler nous a libérés.

Pour la première fois le drapeau
 allemand, le drapeau à la Croix
 gammée flotte sur Dantzig tout
 entière, sur les immeubles ex-po-
 lonais et sur le port. Les cloches
 de la cathédrale de Marienkirche
 sonnent à toute volée. Vous êtes
 libérées du „Diktat” de Versail-
 les. La Ville Libre retourne à la
 Grande Allemagne. Vive Adolphe
 Hitler.

De graves incidents ont éclaté hier à la frontière germano-polonaise

Du côté allemand on affirme être en présence du début d'une attaque générale polonaise

Le poste de Radio de Berlin a com-
 munié ce matin à 8 heures les infor-
 mations suivantes :

Le poste de Radio de Gleiwitz a été
 attaqué par des bandes d'insurgés po-
 lonais qui sont parvenues à l'occuper
 et à lancer un appel à la population en
 langues allemande et polonaise. La po-
 lice immédiatement intervenue est par-
 venue à réoccuper le poste de Radio.
 Un des insurgés a été tué au cours du
 combat.

On a acquis la preuve que cette
 attaque devait marquer le début
 d'une attaque générale contre le
 territoire allemand.

Les insurgés polonais ont traversé la
 frontière allemande en deux autres
 points. Ils sont appuyés de forces régu-
 lières polonaises. La police des fron-
 tières est passée partout à la contre-
 attaque. LES COMBATS DURENT EN-
 CORE.

A Pitschen, près de Kreuzburg à 20
 heures 30, des forces de police alle-
 mandes sont entrées en contact, près
 de l'écluse, à 2 km. à l'intérieur du ter-
 ritoire allemand, avec une centaine d'in-
 surgés et de militaires polonais. Les
 Polonais ont immédiatement ouvert le
 feu. Les Polonais ont eu 2 morts, dont
 1 civil et 1 soldat ; 15 prisonniers parmi
 lesquels plusieurs militaires ont été cap-
 turés.

A Hochlinden, près de Ratibov des in-
 surgés polonais ont attaqué le territoi-

re allemand et sont parvenus à occuper
 le nouveau local de la douane. Ils ont
 été rejetés après un combat d'une heu-
 re et demi. Par suite des ténèbres on
 n'a pas pu dénombrer les morts et les
 blessés ; 8 insurgés et 6 soldats polo-
 nais ont été capturés.

Près de la gare d'Alteiche, dans le
 district de Rosenberg, une attaque d'in-
 surgés polonais a été enrayée en terri-
 toire allemand par le feu de mitrail-
 luses des gardes frontière allemands. Du
 côté allemand, il y a un mort, un vo-
 lontaire et un garde blessés. Les Polo-
 nais ont emporté leurs morts en se re-
 pliant.

LE PACTE GERMANO-SOVIETIQUE RATIFIE

Berlin, 31 (A.A.) — Le gouvernement
 allemand a ratifié à Berlin simultanément
 et en même temps que le Soviet-
 suprême à Moscou, le pacte germano-
 soviétique de non-agression et de con-
 sultation.

★
 Berlin, 31. — Après que l'on eut con-
 naissance de la publication du commu-
 iqué du « D.N.B. » la foule s'est mas-
 sée sur toutes les places de Berlin et
 s'est livrée à des manifestations de fi-
 délité et de dévouement à l'égard du
 Fuehrer. Des hauts-parleurs radiodif-
 fusaient les nouvelles politiques. Des
 acclamations ont salué l'annonce de la
 ratification par les Soviets du pacte de
 non-agression germano-soviétique.

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

LA VIE LOCALE

Presse étrangère

APPELS

LES BASES DE LA CAUSE ALLEMANDE

M. Asim Us commente, dans le «Vakit», le discours adressé par M. von Papen à la colonie allemande avant son départ pour Ankara :

Qui pourrait nier que la nation allemande qui groupe une masse imposante de 80 millions d'habitants au centre de l'Europe, occupe une place élevée dans le monde civilisé, est candidate à un grand avenir et a réalisé un grand niveau de progrès ?

Rien de plus naturel que de voir une pareille nation réclamer le droit à la vie. Et chacun est d'accord pour l'abolition des dispositions du traité de Versailles qui apparaissent inconciliables avec l'indépendance de l'Allemagne et son développement national.

Mais est-ce cela que veut réaliser aujourd'hui l'Allemagne à la faveur de la mobilisation qu'elle a proclamée et de la menace de guerre ? Pourquoi Hitler s'est-il uni à Mussolini ? Quelle est la vérité à propos de la politique dite d'expansion vers l'Orient de l'Allemagne et de l'Italie ? L'Allemagne avait-elle réclamé à Munich les Sudètes. Elle les a obtenus. Elle avait accordé des garanties pour le territoire restant de la Tchécoslovaquie. Or elle ne s'est pas contentée de partager cette Tchécoslovaquie diminuée que n'aurait pu vivre que sous les garanties internationales ; ses armées viennent d'occuper également ces jours derniers la Slovaquie. En quoi les petits pays qui s'appellent la Slovaquie et la Tchéquie, en quoi les petites nations qui les habitent pouvaient-elles menacer l'Allemagne pour que celle-ci ait vu la nécessité de les occuper, en dépit des traités ?

... La question n'est donc pas seulement de savoir, comme l'a dit M. von Papen, de savoir si, à côté de l'Empire britannique, l'Allemagne pourra obtenir ses droits d'existence mais aussi de savoir si, à côté de l'Allemagne et de l'Italie, les autres peuples ont droit ou non à la vie.

Les Allemands qui furent nos camarades sur les champs de bataille de la grande guerre ne doivent pas douter de notre respect à leur égard ; ils se demandent comment il se fait que cette fois, la Turquie se soit ralliée au front de la paix et soit décidée, s'il le faut à se battre aux côtés de l'Angleterre et de France ? Si l'honorable ambassadeur analyse cette question, il devra avouer que la cause de l'Allemagne et de l'Italie n'est pas aussi simple qu'il l'a dit.

LA PAIX N'EST PAS SAUVÉE MAIS LA GUERRE N'ÉCLATE PAS NON PLUS

M. Ebuzziyade Velid expose combien inextricable apparaît la situation actuelle.

On s'accorde à reconnaître que c'est grâce aux négociations actuelles que la guerre a pu être reculée. Si les Anglais parviennent d'une façon ou d'une autre à accorder une satisfaction quelconque à M. Hitler, ils auront agi avec beaucoup d'intelligence.

D'ailleurs, les Anglais sont renommés pour savoir faire des sacrifices en politique, quand il le faut. Naturellement, il faudra que M. Hitler puisse apprécier la valeur des sacrifices auxquels les Anglais consentiront aux frais de la Pologne.

Nous comptons sur les capacités politiques des Anglais pour sauver cette pauvre paix qui se trouve coincée entre deux tendances contraires. Nous saurons à quoi nous en tenir quand seront publiés les documents relatifs aux pourparlers actuels.

L'essentiel c'est que la guerre puisse être évitée.

LA POLITIQUE D'APAISEMENT AU LIEU DE LA POLITIQUE DE PAIX

M. M. Zekeriyâ Sertel écrit dans le «Tan» :

La politique suivie jusqu'ici par le président du conseil anglais était une « politique d'apaisement ».

Elle consistait à jeter une bouchée aux Etats totalitaires, quand ils étaient très excités, pour les faire taire. Cette politique a commencé avec la guerre d'Ethiopie ou plus exactement avec la venue au pouvoir de Chamberlain. Cette politique visait deux buts : gagner du temps pour l'Angleterre, satisfaire les totalitaires afin d'éviter que la paix du monde ne soit compromise.

Lors du début de la guerre d'Ethiopie, la France et l'Angleterre n'étaient

pas prêtes. Au moment où l'application des sanctions a été décidée contre l'Italie, elles ont compris leur faiblesse et depuis lors, elles ont décidé de se renforcer. En attendant que leur réarmement fut complet, il fallait se montrer tolérant.

Aujourd'hui, le but de la politique d'apaisement est atteint. Beaucoup de victimes ont été sacrifiées entretemps, mais les démocraties se sont renforcées, et c'est leur tour de défier. Elles disent à Hitler : « Avant tout, abandonnons la menace, les armes et les grands mots. Nous ne permettrons plus qu'aucune question soit résolue par les armes ».

Et cette politique de résistance a porté tout de suite ses fruits : Hitler a renoncé à créer des faits accomplis et a dû négocier. Maintenant l'Angleterre désire que cette politique donne tous ses fruits : après avoir fait comprendre à l'Allemagne qu'elle ne pourra pas réaliser ses visées par la force, il faut la contraindre à s'asseoir à la table d'une conférence pour y examiner toutes les questions mondiales et leur donner une formule nouvelle.

C'est là le sujet des conversations qui se déroulent entre le « premier » anglais et Hitler.

LES PONTS NE SONT PAS ROMPUS MAIS...

M. Abidin Dayer se préoccupe surtout, dans le «Cumhuriyet» et la «République» de l'avenir des relations germano-soviétiques. Il écrit :

On comprend maintenant que c'est à cause des pourparlers secrets qu'il menait avec la Russie que le Reich a entrepris de pratiquer, une fois de plus, sa politique de menaces. Si l'U.R.S.S. avait déclaré qu'elle adhérerait au front de la paix ou simplement que sa sympathie resterait acquise à ce front dans une guerre européenne, Hitler aurait abandonné sa politique de menaces pour s'asseoir autour du tapis vert ou bien aurait ajourné son action pour attendre une occasion nouvelle. Mais que faire, notre grande amie qui se dit toujours pacifiste et fait preuve d'assez de mansuétude pour ne pas estimer comme « casus belli » les guerres sanglantes qu'elle soutient en Extrême-Orient contre le Japon, a mis la paix en mauvaise posture en concluant avec le Reich non seulement un pacte de non-agression, mais en s'avancant un peu plus pour signer un pacte d'amitié.

... Les journaux allemands écrivent avec une fierté ostentatoire que ces contacts ont lieu et que Berlin tient toujours Moscou au courant de la situation. L'agence d'information officielle de l'U.R.S.S. rectifiant certaines nouvelles erronées précise que l'armée rouge envoie de nouvelles forces, non pas à l'Est, mais à l'Ouest, c'est-à-dire à la frontière polonaise.

Tout en soulignant que cette éventualité est la plus dangereuse, nous ne voulons pas absolument dire qu'une alliance il a été conclue entre la Soviétique et l'Allemagne ou qu'elle sera conclue. Nous voulons faire comprendre qu'une éventualité pareille existe. Il serait plus conforme à la prudence et à la prévoyance de croire à toute éventualité, après la surprise du 24 août.

Il n'est guère facile aujourd'hui de savoir laquelle est la plus juste des quatre éventualités que nous venons de citer. Mais nul doute que tout le monde — y compris les nations italienne et allemande — souhaite que la 4^{ème} éventualité soit la vraie. Car la paix ne peut-être sauvée que si Hitler fait preuve d'un pacifisme sincère.

LE NOUVEAU GROUPEMENT DE L'ARMÉE ITALIENNE

LE PRINCE DE PIÉMONT ET LE MARECHAL GRAZIANI COMMANDENT LES DEUX GROUPEMENTS

Rome, 31. — A dater de demain, 1^{er} septembre le Duce en sa qualité de ministre de la guerre a constitué en deux groupes d'armées les forces militaires actuellement existantes sur le territoire métropolitain : l'un sous le commandement supérieur de S. A. R. le prince de Piémont, comprenant les armées commandées par les généraux Marinetti et Grossi ; l'autre sous le commandement du maréchal d'Italie Rodolfo Graziani comprenant les armées commandées par les généraux Ambrogio et Bastico.

PRECAUTIONS NOUVELLES

De nouvelles mesures ont été adoptées aujourd'hui à titre de précaution : Des dispositions ont été adoptées notamment pour la réduction, dans une

LE MONDE DIPLOMATIQUE

L'AMBASSADEUR DE TURQUIE A BUDAPEST REÇU PAR LE REGENT

Le régent de Hongrie a reçu hier en première audience solennelle le nouveau ministre de Turquie à Budapest, Rusen Esref Unaydin qui remit ses lettres de créance et la lettre de rappel de son prédécesseur.

Le régent s'entretint avec le ministre puis il reçut les hauts fonctionnaires de la légation turque qui accompagnaient le ministre.

LA MUNICIPALITÉ

NOTRE PAIN QUOTIDIEN

Ces derniers temps la qualité du pain qui est mis en vente en notre ville a encore baissé. Il est fréquent de trouver dans le pain des bouts de ficelle et bien d'autres corps étrangers beaucoup moins appétissants ! Malgré les amendes imposées par la Municipalité, les contrôles sévères qu'elle exerce, la question du pain n'est toujours pas réglée.

Tout cela n'a fait que confirmer la Municipalité dans sa décision de créer un grand four mécanique qu'elle exploitera elle-même. Mais en attendant, elle s'efforcera d'améliorer la qualité du pain.

Une réunion sera tenue aujourd'hui avec la participation des délégués des fournisseurs et des meuniers en vue de fixer les modalités techniques de la panification. Les décisions qui seront prises au cours de cette séance seront obligatoires pour tous les intéressés.

LE NOUVEAU THEATRE MUNICIPAL

L'urbaniste M. Prost a approuvé le choix de l'emplacement actuel du Ciné Moderne (« Asri ») pour la construction du nouveau théâtre de la Ville. Toutefois on démolira aussi tous les immeubles qui suivent jusqu'à l'angle que forme en cet endroit la rue conduisant à Tozkoparan. Etant donné qu'une partie des magasins qui s'y trouvent sont la propriété de la Municipalité, les frais d'expropriation ne seront pas très élevés.

C'est l'ingénieur Gautier qui élaborera les plans du nouveau théâtre et du nouveau Garden-Bar à construire. Il les soumettra, pour approbation, à M. Prost. Le théâtre d'Hiver actuel sera démolé après la construction du nouveau théâtre. La grande scène et dépendances construites toutes en béton, il y a moins de deux ans, seront aussi sacrifiées. Ce sont quelque 10.000 Ltq. de perdues !

LE NOUVEAU GARAGE DES SAPEURS-POMPIERS

On avait trouvé un terrain assez vaste, derrière la place du Taksim, pour y construire le nouveau garage des sapeurs-pompiers. Toutefois il faut que cet édifice se trouve sur un emplacement suffisamment dégagé en vue de permettre aux moto-pompes et aux autos du service d'extinction de se mouvoir en toute liberté. Or, on a jugé que le terrain en question ne répond guère à cette nécessité. On en cherche donc un autre. Le garage actuel de Şişhane

sera démolé après la construction du nouveau. Et ce n'est qu'alors que l'on pourra entamer l'aménagement, sur son emplacement actuel d'un jardin municipal qui sera réservé aux seuls enfants.

LES NOUVEAUX COMPTEURS DE LA DIRECTION DES EAUX

La direction des Eaux à la Municipalité se trouvait depuis quelque temps dans l'impossibilité d'inscrire de nouveaux abonnés, faute de compteurs d'eau en nombre suffisant. Elle en avait commandé toutefois 5.000 en France, à une usine spécialisée dans la production de ce genre de matériel. On attend leur arrivée dans quelques jours. Comme le réseau a été sensiblement développé, rien ne s'opposera plus, dès la venue des nouveaux engins, à l'accroissement du nombre des abonnés.

LE PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION SERA RÉDUIT

Importantes modifications ont été apportées dans le personnel de l'administration du fait de l'entrée en vigueur du nouveau barème. Comme les appointements ont été sensiblement réduits, on s'attend à des démissions. Ces réductions sont portées surtout sur les appointements qui n'étaient justifiés ni par l'ancienneté ni par des études spéciales.

On a constaté d'ailleurs que le nombre des employés est très supérieur aux besoins des services. Des réductions sensibles seront apportées en conséquence aux cadres du personnel. D'autre part beaucoup des jeunes gens qui figuraient dans les listes du personnel provisoire et qui ont fait preuve de réelles capacités ont été admis dans les cadres. A l'avenir, il n'y aura plus de fonctionnaires provisoires ou surnuméraires. Les frais de l'administration sont, d'une façon générale, excessifs. Ordre a été donné d'y apporter de sensibles compressions.

L'ENSEIGNEMENT

LES INSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE

Quoique les inscriptions au Conservatoire n'aient pas encore commencé, beaucoup de parents s'adressent à la direction pour y faire admettre leurs enfants. Or, en raison de l'étroitesse des cadres, cette année les admissions seront très restreintes. Dans ces conditions, il ne sera guère possible de donner suite à la plupart des demandes d'inscription. La situation a été communiquée à la Municipalité qui étudiera certaines mesures en vue d'accroître les possibilités d'admission.

LES FOYERS D'ÉTUDIANTS

Il a été décidé de dissoudre les sections pour les étudiants des foyers réservés aux élèves de l'Université. De ce fait, une cinquantaine de jeunes filles dont la plupart ont leur parents en province, se trouveront sans abris. La direction de l'instruction publique s'occupe de leur cas. Les places devenues disponibles dans les foyers permettront l'admission d'une trentaine d'étudiants de l'Ecole Normale supérieure.

La comédie aux cent actes divers...

Pour 3 Ltqs.

Şevket et Mustafa, deux cirque de bottes ambulants, à Kadiköy, avaient été longtemps associés. Puis, un beau jour, ils eurent un différend, à propos d'un montant de 3 Ltqs. que Mustafa devait à son camarade et qu'il se refusait à lui payer.

Avant-hier, ils se rencontrèrent par hasard, Şevket en profita pour demander son dû. Comme Mustafa répondait qu'il n'avait pas le sous, son ancien camarade se rua sur lui une lame à la main et le blessa en plusieurs endroits du corps. On l'a arrêté.

Le prix de la course

Un chauffeur de taxi, Ali, avait eu un différend, à propos du prix de la course qu'il venait d'exécuter, avec son client le nommé Ligor. Ce dernier est un homme à poigne. Après quelques réparties plutôt vives il tira un poignard qu'il portait sur lui et en porta un fort mauvais coup au malheureux Ali.

Les pieds de mouton

Aimez-vous les pieds de mouton ? M. Kemal, qui habite à Besiktas, quartier Kicilici, en raffole. L'autre soir il en a mangé abondamment en compagnie de sept membres de sa famille, toutes des femmes ou des jeunes filles. Toutefois, dans la nuit, les huit personnes présentèrent des symptômes d'empoisonnement. Le méde-

cin du quartier, appelé en toute hâte, a constaté la gravité du cas et a ordonné le transport des huit malades à l'hôpital Municipal de Beyoglu. Il a été constaté que ces excellents pieds de mouton avaient été cuits la veille, dans une casserole non étamée...

La chute

La jeune Kadriye, 15 ans, fille d'Ali habitant à Fatih, Salamatomruk, Han sokagi, No 2, s'était penchée vers 20 h. 30, hors de la fenêtre. Tout à coup elle perdit l'équilibre et tomba. Elle a subi de fortes contusions et a dû être conduite à l'hôpital.

Trois amis

Omer, Hasib et Mürteza habitent aux Iles. L'autre soir, ils avaient résolu de passer la nuit en ville. Pour fêter cette décision les trois compères s'étaient rendus dans un bistro de Beyoglu où ils ont bu force verres de raki.

A un certain moment, ils haussèrent le diapason de leurs voix. Leur conversation qui était dès le début animée, mais amicale, prit tout d'un coup, un cours violent. Avant que les assistants aient pu intervenir, les trois hommes étaient debout échangeant force horions. Puis les escabeaux volèrent en l'air.

Quand on parvint enfin à séparer les combattants tous trois étaient blessés.

M. Virginio Gayda, dans le «Gior» - Mais tous les appels étrangers de peuples et de gouvernements qui lui sont adressés ne doivent pas oublier les appels qui déjà tant de fois ont retenti de la

troubles journées européennes de samedi et de dimanche continuera aussi aujourd'hui (lundi dernier). Ce n'est pas une phase d'inertie. C'est une phase intense et dynamique : dominée toute entière par besoins et des droits de tous les peuples ; une vaste activité diplomatique qui a ses centres d'irradiation à Berlin, Rome, Londres et marche de front avec les derniers préparatifs militaires parvenus par tout désormais au point mûr pour une explosion.

Cette activité diplomatique, sur laquelle il convient de maintenir encore le silence le plus hermétique, tend surtout à définir les termes du conflit politique qui crée la zone immédiate de la grave crise d'Europe, à préciser les positions et les responsabilités auxquelles personne ne peut se soustraire, à essayer les dernières nations de l'Axe. Pour être sincères et voir du succès les appels à Mussolini doivent rencontrer internationale d'intentions et voient donc être accompagnés par une franche conscience qui évoque, dans leur sens européen et dans leurs objectifs de cette justice qui seule peut lui donner un contenu vital.

Sur le rebord du précipice...

Ferme dans ses justes revendications, auxquelles l'Italie donne sa solidarité, avec une pleine compréhension, l'Allemagne fixe encore une fois, dans leurs aspects internationaux, les éléments et les raisons authentiques de son conflit avec la Pologne. Dantzig est une ville allemande. La grande minorité allemande de meurée en territoire polonais se voit privée des droits nationaux et civils les plus élémentaires qui lui reviennent en raison de sa haute conscience et de ses hautes valeurs. Le problème de Dantzig et celui de la minorité allemande appartiennent donc aux problèmes de la justice et de l'ordre européen. Leur solution naturelle est du ressort de la politique constructive. Est-il humain et est-il civilisé, outre qu'il utilise aux intérêts élémentaires des opposants eux-mêmes, de risquer une guerre pour contester ces aspects réels, qui ne prêtent à aucun équivoque, d'un problème que seules les ambitions excessives et les manœuvres calculées de l'intransigence rigide ont exaspéré jusqu'à en faire aujourd'hui l'arbitre des destinées des peuples et des empires ?

Devant cette question, sur le rebord du précipice où ils peuvent se précipiter, la tête la première, les opposants aussi s'arrêtent pour un dernier acte de méditation. On ne doit retirer de cet arrêt aucune espérance lumineuse. Aujourd'hui on peut seulement le noter, en constatant toutefois que, contre lui opèrent toujours les divers courants qui poussent à la confusion, aux heurts fatals, à la guerre.

Et il est certain que si la partie adverse ne veut pas absolument la guerre, elle devrait s'abstenir de mêler aux termes élémentaires du problème et de sa solution des questions de prestige qui lui sont propres et des calculs d'aspirations inavouables.

Ceux qui s'adressent à Mussolini

Sur le rebord de la catastrophe européenne, les appels à Mussolini s'élèvent toujours plus insistants et plus généraux. Dans les grands moments décisifs de l'histoire, la conscience mondiale sait reconnaître la puissance des valeurs directrices qu'elle a expérimentées. On veut parler de miracle. On veut invoquer l'intervention directe du Duce pour sauver la paix. Le Duce n'est pas inactif. Tous le savent.

Le Duce a reçu le sénateur général Dallolio qui abandonne, pour raisons d'âge la charge de président du commissariat général des fabrications de guerre. Le général Favagrossa, chef de l'intendance des troupes volontaires en Espagne a été désigné pour lui succéder. Le Duce a rendu un vif éloge au général Dallolio pour les éminents services qu'il a rendus à la nation.

LE «TURBE» DE RESID PAŞA

Il a été décidé de réparer le « turbe » du célèbre grand vizir Resit paşa, qui se trouve dans la cour de la mosquée de Beyazit. L'ingénieur des Musées, M. Kemal Altan a effectué une étude à ce propos et a adressé son rapport à la direction des Musées. On compte dégrader les abords du « turbe » du côté de la rue et y aménager un parc.



La ville de Dantzig pavée aux couleurs nazies

Le pauvre Clément

...ez... Demain... Un autre

pour l'Italie et la Hongrie.

Il fallait commencer, par créer des banques nationales, des institutions économiques et au moins des industries, dont la matière première était produite dans le pays et dont les articles ouvrés seraient aussi écoulés dans le pays même. Nous nous sommes mis au travail avec une confiance en nous-mêmes et en nos capacités, avec un effort constant, en même temps qu'avec une clairvoyance et une réserve qui

50 % de réduction sur les chemins de fer italiens. S'adresser à la CIT et chez :
FRATELLI SPERCO Galata - Hudavendigar Han - Salon. Cadeau Tél. 44792

L'historique des dernières négociations anglo-allemandes

Le gouvernement du Reich était disposé à recevoir jusqu'au 30 Août un délégué polonais pour négocier

Ayant attendu vainement durant deux jours le gouvernement du Reich considère ses propositions comme rejetées

Berlin, 31 A.A. — Le D. N. B. communiqué :

Le gouvernement britannique déclara dans sa note du 28 août 1939 au gouvernement du Reich qu'il était disposé à offrir ses bons offices de médiation pour des négociations directes germano-polonaises sur les problèmes litigieux. Le gouvernement britannique ne laissa aucun doute qu'il reconnaissait également l'urgence de la procédure en considération des incidents continus et de la tension européenne générale.

Dans sa réponse du 29 août, le gouvernement, malgré son scepticisme quant à la bonne volonté du gouvernement polonais de réaliser un règlement, se déclara disposé, dans l'intérêt de la paix, à accepter la médiation ou la suggestion britannique. En appréciant toutes les circonstances actuelles, le gouvernement du Reich jugea nécessaire de relever dans sa note que si l'on veut éviter le danger d'une catastrophe, il faut agir rapidement sans retard.

Dans ce sens il se déclare disposé à recevoir jusqu'au 30 août 1939 au soir, le délégué du gouvernement polonais sous la condition que celui-ci disposât de pleins pouvoirs, non seulement pour discuter mais aussi pour négocier et conclure un accord.

Le gouvernement du Reich avait déclaré qu'à son avis il pourrait faire parvenir jusqu'à l'arrivée du plénipotentiaire polonais à Berlin, les bases de son offre d'accord au gouvernement britannique.

La Pologne n'a pas envoyé de plénipotentiaire

An lieu de la communication sur l'arrivée du plénipotentiaire polonais, le gouvernement du Reich reçut comme réponse à sa disposition de négocier, d'abord l'information sur la mobilisation polonaise et seulement, le 30 août 1939 à minuit, une assurance britannique d'ordre général contenant la disposition de l'Angleterre de coopérer à faire commencer les négociations.

Bien qu'à la suite de la non-arrivée du plénipotentiaire polonais attendu par le gouvernement du Reich, la condition préalable manquant pour porter à la connaissance du gouvernement britannique le point de vue allemand quant aux bases possibles de négociations, vue que le gouvernement britannique avait plaidé lui-même en faveur des négociations directes entre l'Allemagne et la Pologne. Le ministre des affaires étrangères du Reich donna à l'occasion de la remise de la dernière note anglaise, à l'ambassadeur britannique, connaissance du texte des propositions allemandes élaborées pour le cas de l'arrivée du plénipotentiaire polonais, proposition devant servir de base aux négociations. Le gouvernement du Reich crut pouvoir revendiquer que dans ces conditions on désignerait au moins après coup une personnalité polonaise. Car on ne peut attendre de la part du gouvernement du Reich qu'il ne cesse de relever sa disposition de négocier et même s'y appuier tandis que la Pologne cherche à faire traîner les choses en longueur à l'aide de subterfuges et de déclarations fallacieuses. Il ressort de la démarche faite en tretemps par l'ambassadeur de Pologne que celui-ci non plus ne fut pas autorisé à discuter ou à négocier.

Ainsi le Führer et le gouvernement du Reich ont attendu vainement durant deux jours l'arrivée d'un plénipotentiaire polonais. Dans ces conditions, le gouvernement du Reich considère ses propositions comme rejetées, bien qu'il soit d'avis que ces propositions étaient dans la forme soumise au gouvernement britannique loyales et remplies.

Les bases des conditions allemandes

Le gouvernement du Reich estime qu'il doit porter à la connaissance du public les bases de négociations communiquées

par M. von Ribbentrop à l'ambassadeur M. Henderson.

La situation entre le Reich et la Pologne est telle que tout nouvel incident peut mener au déclenchement des forces militaires en position de part et d'autre. Toute solution pacifique doit être de nature à ne pas redevenir à la prochaine occasion une répétition des événements et à replonger l'Est européen et d'autres pays dans une tension analogue.

Les causes de ce développement résident :

1. — Dans la démarcation des frontières intenable créée par le traité de Versailles.

2. — Dans le traitement impossible infligé aux minorités dans les régions détachées.

Le gouvernement du Reich se base donc pour ses propositions sur l'idée de trouver une solution définitive qui mette un terme à la démarcation intenable, qui assure aux parties des routes de liaison indispensables et règle autant que possible le problème minoritaire par une garantie des droits des minorités.

Le gouvernement du Reich est persuadé qu'il est absolument indispensable de recenser les dommages économiques et physiques causés depuis 1918 et de les réparer en entier. Cette obligation lie naturellement les deux parties.

1. — La Ville Libre de Dantzig, en vertu de son caractère indéniablement allemand et de la volonté unanime de sa population sera rattachée immédiatement au Reich.

2. — Le corridor s'étendant de la Baltique à la ligne Marienwerder - Graudenz Chulm-Bromberg, y compris les villes de puis vers l'Ouest jusqu'à Schoenlanke devra s'exprimer lui-même quant à son désir d'être rattaché à l'Allemagne ou à la Pologne.

3. — Dans ce but on organisera dans ce territoire un plébiscite auquel participent tous les Allemands domiciliés dans ce territoire à la date du 1er janvier 1918 ou les Polonais et les Kassubes nés dans ce territoire depuis cette date ainsi que les Allemands expulsés de ce territoire. Afin d'assurer un plébiscite objectif et les préparatifs nécessaires, le territoire en question sera soumis immédiatement comme ce fut le cas dans le bassin sarrois, à une commission internationale formée de quatre grandes puissances : l'Italie, l'U.R.S.S., l'Angleterre, la France. Dans ce but le territoire devra être évacué dans un temps le plus restreint possible par les troupes de police et les autorités polonaises.

4. — De ce territoire sera excepté le port de Gdingen qui est en principe un territoire polonais pour autant que ce port est un territoire habité par les Polonais. Les frontières de ce port polonais seront fixées de concert par l'Allemagne et la Pologne et le cas échéant par une Cour d'arbitrage internationale.

5. — Afin d'assurer le temps nécessaire pour les travaux d'exécution d'un plébiscite équitable, ce plébiscite n'aura pas lieu avant l'écoulement de 12 mois.

6. — Afin de garantir les communications de l'Allemagne avec la Prusse Orientale et celles de la Pologne avec la mer on fixera des routes et des chemins de fer permettant un trafic de transit libre. Dans ce cas on ne pourra lever que des taxes nécessaires à l'entretien de ces routes de communication et à effectuer les transports.

7. — Le plébiscite se décidera par la majorité simple des voix émises.

8. — Afin d'assurer après le plébiscite sans égard à son résultat la sécurité du trafic entre l'Allemagne et Dantzig-Prusse Orientale et du trafic Pologne-mer dans le cas où ce territoire passe à la Pologne l'Allemagne recevra une zone de trafic extraterritoriale dans la direction Butow-Dantzig ou Dirschau pour construire une autoroute et une ligne ferroviaire à quadruple voie. La route et le chemin de fer seront construits de telle sorte que les routes de communications polonaises ne seront pas affectées, c'est à dire passeront soit par viaducs, soit par tunnels. La largeur de ce territoire fixée à un kilomètre et cette zone restera territoire souverain allemand. Si le plébiscite est à

vantageux pour l'Allemagne, la Pologne reçoit le même droit de routes ou de chemins de fer extraterritoriaux pour assurer le trafic polonais avec le port de Gdingen.

9. — En cas de rétrocession du corridor au Reich, celui-ci déclare disposé à procéder avec la Pologne à un échange de la population dans la mesure des possibilités offertes par le corridor.

10. — Les droits spéciaux demandés par la Pologne dans le port de Dantzig seront négociés sur base de réciprocité assurant à l'Allemagne les mêmes droits à Gdingen.

11. — Afin d'écartier dans ce territoire tout sentiment de menace, Dantzig et Gdingen recevront les caractères de ports de commerce sans installations et fortifications.

12. — La presqu'île de Hela qui, conformément au résultat du plébiscite tombera à l'Allemagne ou à la Pologne, sera également démilitarisée.

13. — Comme le gouvernement du Reich a des griefs justifiés contre le traitement des minorités et comme le gouvernement croit également avoir des griefs à ce sujet, les deux parties déclarent soumettre ces griefs à une commission d'enquête internationale chargée d'examiner

tous les griefs de nature économique ou physique. L'Allemagne et la Pologne s'engagent à réparer tous les dommages économiques et physiques faits aux minorités mutuelles ou à abolir toutes les expropriations ou à indemniser équitablement toutes les victimes des abus.

14. — Afin de délivrer les Allemands de Pologne ou les Polonais d'Allemagne du sentiment de discrimination internationale et de leur garantir la sécurité de ne pas être obligés à des actes ou des services incompatibles avec leur sentiment national l'Allemagne et la Pologne s'engagent à garantir par des conventions explicites et coercitives en faveur des minorités, le développement et l'activité libres des groupes ethniques et de leur permettre dans ce but des organisations considérées nécessaires. Les deux parties s'engagent à ne pas obliger les minorités à un service militaire.

15. — Dans le cas d'un accord sur base de ces propositions, l'Allemagne et la Pologne se déclarent disposées à ordonner et à exécuter la démobilisation immédiate de leurs forces armées.

16. — Les mesures supplémentaires nécessaires à l'accélération des conventions précitées seront arrêtées de concert par l'Allemagne et la Pologne.

Le poste de Radio de Berlin a interrompu ce matin à 7 heures 30 son émission habituelle de musique enregistrée pour donner lecture des communications suivantes qui ont été répétées en langue française, italienne, anglaise et hollandaise :

A tous les auditeurs ! En vertu d'un arrêté en date de ce jour, du ministre de l'air et chef de l'aéronautique du Reich le survol de l'Allemagne est interdit à tous les appareils civils allemands et étrangers. Toutes les ordonnances antérieures sont abrogées.

Cette ordonnance ne concerne pas les avions de l'Etat et de l'armée allemands. Tout appareil qui ne respecterait pas cet avertissement risque d'être abattu.

Dès publication du présent avis, il faut compter avec des opérations militaires à Dantzig et dans la baie de Dantzig pour la défense contre l'aviation polonaise.

Sur toute l'étendue du territoire polonais s'étendant depuis 18 degrés 5 de longitude est soit le long de la frontière germano polonaise, jusqu'à 20 degrés

de longitude ouest, et jusqu'au 45ème degré de latitude nord, tout avion neutre qui soutiendrait d'une façon quelconque les forces polonaises sera abattu s'il n'atterrit pas immédiatement après le coup de semonce qui lui sera adressé par projectiles lumineux, s'il refuse de suivre la route qui lui sera indiquée et de cesser toute communication avec les forces polonaises.

Le séjour en territoire polonais, sur terre également, est considéré comme dangereux. Les ressortissants étrangers qui séjourneraient sur ce territoire le feront à leurs propres risques.

Un appel à la navigation marchande allemande l'invite :

1) A ne pas toucher le port de Dantzig et les eaux territoriales allemandes;

2) A ne pas passer à l'est de la ligne Gieza-Tassaort ;

3) A quitter le centre de la Baltique.

En vue de repousser une attaque des forces navales polonaises de opérations militaires sont prévues dans la baie de Dantzig. L'accès au port de Gdynin est interdit. L'entrée ou la sortie est dangereuse.

La leur jaillie d'une lampe électrique se posa soudain sur le visage du prétendu pochar. Puis la voix s'écria :

— Gott in Himmel ! Der Engländer, der mich in den Fluss geworfen hat...

Monty comprit et demeura un instant bouche bée.

Mais, presque immédiatement, comme cela était arrivé un peu plus tôt cette nuit là à Simon Templar, Monty sentit ses dernières résolutions vertueuses s'évanouir. S'il était destiné à la potence, on verrait bien.

Il écarta la lampe d'un geste rapide et aperçut dans la pénombre le visage de l'homme. C'était celui-là même qu'il avait combattu sur le pont. Monty repla son bras gauche et lança de toutes ses forces un crochet vers le menton carré. Il entendit la chute du policier qui tomba comme un boeuf assommé.

Monty se baissa, ramassa sa victime

LA MOBILISATION DE LA FLOTTE ANGLAISE

Londres, 31 (A.A.) — L'agence Reuters communique :

On annonce de Downing-Street que faisant suite aux mesures déjà adoptées, il a été décidé de compléter les dispositions navales et d'appeler sous les drapeaux le reste des réservistes de l'armée régulière de même qu'un certain nombre de la réserve volontaire de l'aviation militaire.

On fait observer que cet ordre d'appel ne doit pas être interprété comme un ordre de mobilisation générale, car il est destiné à achever seulement la mobilisation navale.

LA NOUVELLE ORGANISATION DES TRIBUNAUX

Les vacances des tribunaux prendront fin le 5 septembre. C'est alors qu'entrera en vigueur le système des tribunaux à juge unique dont l'adoption a été décidée par les autorités compétentes. Tous les préparatifs à cet égard sont à peu près achevés.

Les avocats sont fort satisfaits de cette innovation. Finies, les longues attentes, jusqu'au soir, devant les portes des tribunaux encombrés et surchargés de causes, les formalités qui demeuraient en suspens par suite de l'accumulation des affaires. On aura enfin autant de tribunaux qu'il en faut pour assurer les besoins du public.

Je suis d'avis, a dit à la presse le procureur général M. Hikmet Onat, que grâce à leur nouvelle organisation les tribunaux essentiels seront transférés d'efficacité et de rapidité. Les procès pourront être menés à terme dans le laps de temps le plus bref. Les tribunaux essentiels seront transférés partiellement au dernier étage de l'immeuble occupé par le Tapu (Cadastre). L'exécution des modifications qui seront nécessaires, de ce fait, dans cet immeuble ont été confiées à un entrepreneur. Elles devront être achevées jusqu'au 5 septembre.

Le pauvre Clément

Suite de la 3ème page)

lance. J'ai épuisé dans ces sourires que tu savais avoir le courage d'un travail opiniâtre. Vingt ans, oui vingt ans tu as attendu le lever d'un jour qu'il ne serait plus un jour d'épreuve. Ce jour-là n'a jamais lui pour toi... Pardon !

Pardon !

Après quelques instants de silence, toujours agenouillé, il reprend :

— Et aujourd'hui, aujourd'hui tu n'es plus là ; le destin semble vouloir enfin être plus clément... Ce n'est pas juste ! Ce n'est pas juste !... C'est toi qui méritais le succès, la fortune, le calme... Je n'ai pas le droit de profiter seul de ce que ta collaboration si intime, si précieuse, a produit. Non. Marthe, tout seul, je n'ai pas le droit de connaître l'aisance, la sécurité... Les tentateurs ne savent pas combien je t'ai aimée, combien j'ai vécu pour toi... Que m'importe pour moi-même de l'argent, beaucoup d'argent ! Il me semblerait l'être infidèle si soudain le besoin ne se faisait plus sentir ici ! Ce décor que tu as connu où tu as souffert pour moi, c'est le mien pour toujours. Je ne dois pas y faire briller une lumière apaisée. Régarde-moi Marthe ! Demain matin, je te promets de dire non. Rien ne sera changé ici et quand dans mes longues heures de solitude je t'évoquerai, je serai toujours « ton Clément » tu sais, comme tu disais avec tendresse : « mon Clément, mon pauvre Clément ! »

Après quelques instants de silence, toujours agenouillé, il reprend :

— Et aujourd'hui, aujourd'hui tu n'es plus là ; le destin semble vouloir enfin être plus clément... Ce n'est pas juste ! Ce n'est pas juste !... C'est toi qui méritais le succès, la fortune, le calme... Je n'ai pas le droit de profiter seul de ce que ta collaboration si intime, si précieuse, a produit. Non. Marthe, tout seul, je n'ai pas le droit de connaître l'aisance, la sécurité... Les tentateurs ne savent pas combien je t'ai aimée, combien j'ai vécu pour toi... Que m'importe pour moi-même de l'argent, beaucoup d'argent ! Il me semblerait l'être infidèle si soudain le besoin ne se faisait plus sentir ici ! Ce décor que tu as connu où tu as souffert pour moi, c'est le mien pour toujours. Je ne dois pas y faire briller une lumière apaisée. Régarde-moi Marthe ! Demain matin, je te promets de dire non. Rien ne sera changé ici et quand dans mes longues heures de solitude je t'évoquerai, je serai toujours « ton Clément » tu sais, comme tu disais avec tendresse : « mon Clément, mon pauvre Clément ! »

Après quelques instants de silence, toujours agenouillé, il reprend :

— Et aujourd'hui, aujourd'hui tu n'es plus là ; le destin semble vouloir enfin être plus clément... Ce n'est pas juste ! Ce n'est pas juste !... C'est toi qui méritais le succès, la fortune, le calme... Je n'ai pas le droit de profiter seul de ce que ta collaboration si intime, si précieuse, a produit. Non. Marthe, tout seul, je n'ai pas le droit de connaître l'aisance, la sécurité... Les tentateurs ne savent pas combien je t'ai aimée, combien j'ai vécu pour toi... Que m'importe pour moi-même de l'argent, beaucoup d'argent ! Il me semblerait l'être infidèle si soudain le besoin ne se faisait plus sentir ici ! Ce décor que tu as connu où tu as souffert pour moi, c'est le mien pour toujours. Je ne dois pas y faire briller une lumière apaisée. Régarde-moi Marthe ! Demain matin, je te promets de dire non. Rien ne sera changé ici et quand dans mes longues heures de solitude je t'évoquerai, je serai toujours « ton Clément » tu sais, comme tu disais avec tendresse : « mon Clément, mon pauvre Clément ! »

Après quelques instants de silence, toujours agenouillé, il reprend :

— Et aujourd'hui, aujourd'hui tu n'es plus là ; le destin semble vouloir enfin être plus clément... Ce n'est pas juste ! Ce n'est pas juste !... C'est toi qui méritais le succès, la fortune, le calme... Je n'ai pas le droit de profiter seul de ce que ta collaboration si intime, si précieuse, a produit. Non. Marthe, tout seul, je n'ai pas le droit de connaître l'aisance, la sécurité... Les tentateurs ne savent pas combien je t'ai aimée, combien j'ai vécu pour toi... Que m'importe pour moi-même de l'argent, beaucoup d'argent ! Il me semblerait l'être infidèle si soudain le besoin ne se faisait plus sentir ici ! Ce décor que tu as connu où tu as souffert pour moi, c'est le mien pour toujours. Je ne dois pas y faire briller une lumière apaisée. Régarde-moi Marthe ! Demain matin, je te promets de dire non. Rien ne sera changé ici et quand dans mes longues heures de solitude je t'évoquerai, je serai toujours « ton Clément » tu sais, comme tu disais avec tendresse : « mon Clément, mon pauvre Clément ! »

Après quelques instants de silence, toujours agenouillé, il reprend :

— Et aujourd'hui, aujourd'hui tu n'es plus là ; le destin semble vouloir enfin être plus clément... Ce n'est pas juste ! Ce n'est pas juste !... C'est toi qui méritais le succès, la fortune, le calme... Je n'ai pas le droit de profiter seul de ce que ta collaboration si intime, si précieuse, a produit. Non. Marthe, tout seul, je n'ai pas le droit de connaître l'aisance, la sécurité... Les tentateurs ne savent pas combien je t'ai aimée, combien j'ai vécu pour toi... Que m'importe pour moi-même de l'argent, beaucoup d'argent ! Il me semblerait l'être infidèle si soudain le besoin ne se faisait plus sentir ici ! Ce décor que tu as connu où tu as souffert pour moi, c'est le mien pour toujours. Je ne dois pas y faire briller une lumière apaisée. Régarde-moi Marthe ! Demain matin, je te promets de dire non. Rien ne sera changé ici et quand dans mes longues heures de solitude je t'évoquerai, je serai toujours « ton Clément » tu sais, comme tu disais avec tendresse : « mon Clément, mon pauvre Clément ! »

Après quelques instants de silence, toujours agenouillé, il reprend :

— Et aujourd'hui, aujourd'hui tu n'es plus là ; le destin semble vouloir enfin être plus clément... Ce n'est pas juste ! Ce n'est pas juste !... C'est toi qui méritais le succès, la fortune, le calme... Je n'ai pas le droit de profiter seul de ce que ta collaboration si intime, si précieuse, a produit. Non. Marthe, tout seul, je n'ai pas le droit de connaître l'aisance, la sécurité... Les tentateurs ne savent pas combien je t'ai aimée, combien j'ai vécu pour toi... Que m'importe pour moi-même de l'argent, beaucoup d'argent ! Il me semblerait l'être infidèle si soudain le besoin ne se faisait plus sentir ici ! Ce décor que tu as connu où tu as souffert pour moi, c'est le mien pour toujours. Je ne dois pas y faire briller une lumière apaisée. Régarde-moi Marthe ! Demain matin, je te promets de dire non. Rien ne sera changé ici et quand dans mes longues heures de solitude je t'évoquerai, je serai toujours « ton Clément » tu sais, comme tu disais avec tendresse : « mon Clément, mon pauvre Clément ! »

Après quelques instants de silence, toujours agenouillé, il reprend :

— Et aujourd'hui, aujourd'hui tu n'es plus là ; le destin semble vouloir enfin être plus clément... Ce n'est pas juste ! Ce n'est pas juste !... C'est toi qui méritais le succès, la fortune, le calme... Je n'ai pas le droit de profiter seul de ce que ta collaboration si intime, si précieuse, a produit. Non. Marthe, tout seul, je n'ai pas le droit de connaître l'aisance, la sécurité... Les tentateurs ne savent pas combien je t'ai aimée, combien j'ai vécu pour toi... Que m'importe pour moi-même de l'argent, beaucoup d'argent ! Il me semblerait l'être infidèle si soudain le besoin ne se faisait plus sentir ici ! Ce décor que tu as connu où tu as souffert pour moi, c'est le mien pour toujours. Je ne dois pas y faire briller une lumière apaisée. Régarde-moi Marthe ! Demain matin, je te promets de dire non. Rien ne sera changé ici et quand dans mes longues heures de solitude je t'évoquerai, je serai toujours « ton Clément » tu sais, comme tu disais avec tendresse : « mon Clément, mon pauvre Clément ! »

Après quelques instants de silence, toujours agenouillé, il reprend :

— Et aujourd'hui, aujourd'hui tu n'es plus là ; le destin semble vouloir enfin être plus clément... Ce n'est pas juste ! Ce n'est pas juste !... C'est toi qui méritais le succès, la fortune, le calme... Je n'ai pas le droit de profiter seul de ce que ta collaboration si intime, si précieuse, a produit. Non. Marthe, tout seul, je n'ai pas le droit de connaître l'aisance, la sécurité... Les tentateurs ne savent pas combien je t'ai aimée, combien j'ai vécu pour toi... Que m'importe pour moi-même de l'argent, beaucoup d'argent ! Il me semblerait l'être infidèle si soudain le besoin ne se faisait plus sentir ici ! Ce décor que tu as connu où tu as souffert pour moi, c'est le mien pour toujours. Je ne dois pas y faire briller une lumière apaisée. Régarde-moi Marthe ! Demain matin, je te promets de dire non. Rien ne sera changé ici et quand dans mes longues heures de solitude je t'évoquerai, je serai toujours « ton Clément » tu sais, comme tu disais avec tendresse : « mon Clément, mon pauvre Clément ! »

Après quelques instants de silence, toujours agenouillé, il reprend :

— Et aujourd'hui, aujourd'hui tu n'es plus là ; le destin semble vouloir enfin être plus clément... Ce n'est pas juste ! Ce n'est pas juste !... C'est toi qui méritais le succès, la fortune, le calme... Je n'ai pas le droit de profiter seul de ce que ta collaboration si intime, si précieuse, a produit. Non. Marthe, tout seul, je n'ai pas le droit de connaître l'aisance, la sécurité... Les tentateurs ne savent pas combien je t'ai aimée, combien j'ai vécu pour toi... Que m'importe pour moi-même de l'argent, beaucoup d'argent ! Il me semblerait l'être infidèle si soudain le besoin ne se faisait plus sentir ici ! Ce décor que tu as connu où tu as souffert pour moi, c'est le mien pour toujours. Je ne dois pas y faire briller une lumière apaisée. Régarde-moi Marthe ! Demain matin, je te promets de dire non. Rien ne sera changé ici et quand dans mes longues heures de solitude je t'évoquerai, je serai toujours « ton Clément » tu sais, comme tu disais avec tendresse : « mon Clément, mon pauvre Clément ! »

Après quelques instants de silence, toujours agenouillé, il reprend :

— Et aujourd'hui, aujourd'hui tu n'es plus là ; le destin semble vouloir enfin être plus clément... Ce n'est pas juste ! Ce n'est pas juste !... C'est toi qui méritais le succès, la fortune, le calme... Je n'ai pas le droit de profiter seul de ce que ta collaboration si intime, si précieuse, a produit. Non. Marthe, tout seul, je n'ai pas le droit de connaître l'aisance, la sécurité... Les tentateurs ne savent pas combien je t'ai aimée, combien j'ai vécu pour toi... Que m'importe pour moi-même de l'argent, beaucoup d'argent ! Il me semblerait l'être infidèle si soudain le besoin ne se faisait plus sentir ici ! Ce décor que tu as connu où tu as souffert pour moi, c'est le mien pour toujours. Je ne dois pas y faire briller une lumière apaisée. Régarde-moi Marthe ! Demain matin, je te promets de dire non. Rien ne sera changé ici et quand dans mes longues heures de solitude je t'évoquerai, je serai toujours « ton Clément » tu sais, comme tu disais avec tendresse : « mon Clément, mon pauvre Clément ! »

LA BOURSE

Ankara 30 Août 1939

(Cours informatifs)

Ltg.

CHEQUES

	Change	Fermeture
Londres	1 Sterling	5.55
New-York	100 Dollars	127.147
Paris	100 Francs	3.1675
Milan	100 Lires	6.6475
Genève	100 F. suisses	28.795
Amsterdam	100 Florins	67.1925
Berlin	100 Reichsmark	51.35
Bruxelles	100 Belgas	21.68
Athènes	100 Drachmes	
Sofia	100 Levas	1.5425
Prag	100 Tchecoslov.	4.065
Madrid	100 Pesetas	
Varsovie	100 Zlotis	24.945
Budapest	100 Pengos	
Bucarest	100 Leys	
Belgrade	100 Dinars	2.54
Yokohama	100 Yens	
Stockholm	100 Cour. S.	30.41
Moscou	100 Roubles	

LE COIN DU RADIOPHILE

Postes de Radio Diffusion de Turquie

RADIO DE TURQUIE. — RADIO D'ANKARA

Longueurs d'ondes : 1639m. — 183kcs : 19.74 — 15.195 kcs ; 31.70 — 9.465 kcs.

12.30 Programme.
12.35 Musique turque.
13.50 L'heure exacte ; Radio-Journal ; Bulletin météorologique.
13.15-14 Programme varié.

★
19.00 Programme
19.05 Musique de danse.
19.30 Musique turque.
20.15 Causerie
20.30 L'heure exacte ; Journal parlé ; Bulletin météorologique
20.50 Musique turque
21.30 Causerie
21.45 Sélection de disques
21.50 Quelques solistes
22.00 L'orchestre présidentiel sous la direction du Mo. Insan Künker :

1 — La fille du régiment (Donizetti)
2 — Valse joyeuse (Waldteufel)
3 — Ray Blas (Mendelssohn)
4 — Nini (Luigini)
5 — Fantaisie (Saint-Saens)

23.00 Dernières nouvelles ; Cours boursiers
23.20 Musique de jazz
24.00 Programme du lendemain

LE NOUVEAU GROUPEMENT DE L'ARMEE ITALIENNE

(Suite de la 2ème page)

proportion de 50% des transports publics par voie ferrée, trams, « littorini » à naphte et à benzine, services automobiles touristiques, services sur les lacs, etc... Ces dispositions entrèrent en vigueur le 5 septembre. Un décret royal établit des peines sévères contre l'accaparement des marchandises.

ELEVES D'ECOLES ALLEMANDES sont énerg. et effie. préparés par répétiteur allemand diplômé. — Prix très réduits. — Ecr. «Répét.» au Journal.

LEÇONS D'ANGLAIS ET D'ALLEMAND (prépar. p. le commerce) données par prof. dipl. parl. franç. — Prix modestes. — Ecr. «Prof. H.» au Journal.

Après quelques instants de silence, toujours agenouillé, il reprend :

— Et aujourd'hui, aujourd'hui tu n'es plus là ; le destin semble vouloir enfin être plus clément... Ce n'est pas juste ! Ce n'est pas juste !... C'est toi qui méritais le succès, la fortune, le calme... Je n'ai pas le droit de profiter seul de ce que ta collaboration si intime, si précieuse, a produit. Non. Marthe, tout seul, je n'ai pas le droit de connaître l'aisance, la sécurité... Les tentateurs ne savent pas combien je t'ai aimée, combien j'ai vécu pour toi... Que m'importe pour moi-même de l'argent, beaucoup d'argent ! Il me semblerait l'être infidèle si soudain le besoin ne se faisait plus sentir ici ! Ce décor que tu as connu où tu as souffert pour moi, c'est le mien pour toujours. Je ne dois pas y faire briller une lumière apaisée. Régarde-moi Marthe ! Demain matin, je te promets de dire non. Rien ne sera changé ici et quand dans mes longues heures de solitude je t'évoquerai, je serai toujours « ton Clément » tu sais, comme tu disais avec tendresse : « mon Clément, mon pauvre Clément ! »

Après quelques instants de silence, toujours agenouillé, il reprend :

— Et aujourd'hui, aujourd'hui tu n'es plus là ; le destin semble vouloir enfin être plus clément... Ce n'est pas juste ! Ce n'est pas juste !... C'est toi qui méritais le succès, la fortune, le calme... Je n'ai pas le droit de profiter seul de ce que ta collaboration si intime, si précieuse, a produit. Non. Marthe, tout seul, je n'ai pas le droit de connaître l'aisance, la sécurité... Les tentateurs ne savent pas combien je t'ai aimée, combien j'ai vécu pour toi... Que m'importe pour moi-même de l'argent, beaucoup d'argent ! Il me semblerait l'être infidèle si soudain le besoin ne se faisait plus sentir ici ! Ce décor que tu as connu où tu as souffert pour moi, c'est le mien pour toujours. Je ne dois pas y faire briller une lumière apaisée. Régarde-moi Marthe ! Demain matin, je te promets de dire non. Rien ne sera changé ici et quand dans mes longues heures de solitude je t'évoquerai, je serai toujours « ton Clément » tu sais, comme tu disais avec tendresse : « mon Clément, mon pauvre Clément ! »

Après quelques instants de silence, toujours agenouillé, il reprend :

— Et aujourd'hui, aujourd'hui tu n'es plus là ; le destin semble vouloir enfin être plus clément... Ce n'est pas juste ! Ce n'est pas juste !... C'est toi qui méritais le succès, la fortune, le calme... Je n'ai pas le droit de profiter seul de ce que ta collaboration si intime, si précieuse, a produit. Non. Marthe, tout seul, je n'ai pas le droit de connaître l'aisance, la sécurité... Les tentateurs ne savent pas combien je t'ai aimée, combien j'ai vécu pour toi... Que m'importe pour moi-même de l'argent, beaucoup d'argent ! Il me semblerait l'être infidèle si soudain le besoin ne se faisait plus sentir ici ! Ce décor que tu as connu où tu as souffert pour moi, c